

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
 POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
 Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22
 Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé
 deux exemplaires sont insérés dans le journal
 Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré
 S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

PARTIE OFFICIELLE

M. Julien Vidaillon, nommé Consul de la Principauté à Alger, en remplacement de M. le Colonel Petitjean, décédé, a reçu l'exequatur du Gouvernement de la République Française.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles
 DE LA PRINCIPAUTÉ

M. le Vice-Amiral Fournier, commandant en chef l'escadre française de la Méditerranée, a été reçu en audience officielle, samedi matin, par S. A. S. la Princesse Alice.

Son Altesse a ensuite reçu M. le Contre-Amiral Roustan.

Avant de quitter la Principauté, M. le Vice-Amiral est allé faire visite à S. Exc. M. le Gouverneur Général. Cette visite a été rendue dimanche matin à bord du *Brennus*, en rade de Villefranche, par M. Olivier Ritt, en l'honneur duquel, par ordre de M. le Commandant de l'escadre, l'*Hymne Monégasque* a été exécuté, et dont le départ a été salué par une salve de quinze coups de canon.

La grande fête annuelle de charité donnée par le Comité de bienfaisance de la Colonie Italienne, sous le haut patronage de LL. AA. SS. le Prince et la Princesse, a eu lieu jeudi dernier et a été plus brillante et plus réussie que jamais.

S. A. S. la Princesse Alice, qui a honoré cette belle fête de Sa présence, a été reçue par un groupe de Commissaires et de jeunes filles de la Colonie Italienne, ayant à sa tête M. le Commandeur Simondetti, Consul général d'Italie. Après un échange de compliments, Son Altesse a exprimé le désir de visiter la coquette et artistique installation de la Tombola et du « Puits de Saint-Patrice », innovation fort originale et dont le succès a été très grand.

Madame la Princesse Alice s'est ensuite rendue dans la salle de théâtre où Son apparition au balcon de la loge d'honneur a été saluée par l'*Hymne Monégasque*, dont l'exécution a été suivie de celle de la *Marche Royale Italienne*, que tous les assistants ont écoutés debout.

Dans la salle, nous remarquons presque tous les fonctionnaires, consuls et notabilités de la Principauté. Ce public d'élite a vivement goûté et applaudi les excellents artistes qui ont prêté leur concours au concert. Citons parmi les plus fêtés, le fort ténor Tamagno, les barytons Kaschmann et Soulacroix, la charmante M^{me} Lafargue, puis encore M^{me} Matteini, M^{lle} Burzio et M. Blancard. A la seconde partie, on a longuement acclamé au pupitre M. Isidore de Lara, qui a conduit, avec autant de brio que de sentiment, son impressionnante ouverture de *Moïna* et le superbe duo de la *Lumière de l'Asie*, chanté merveilleusement par M^{me} Lafargue et M. Kaschmann. Le finale de la *Forza del destino*, avec le concours de M^{me} Girerd,

de M. Kromberg, des Chœurs et de l'Orchestre, a terminé la partie vocale du concert. Puis, en un décor fleuri des plus coquets, a été dansé un très gracieux divertissement, la *Fête des Fleurs*, réglé avec son talent habituel par M^{me} Gedda, l'excellente maîtresse de ballet.

M. Arturo Vigna, l'habile chef d'orchestre, mérite de ne pas être oublié pour la façon remarquable dont il a dirigé ce grand concert et pour le dévouement qu'il a apporté dans l'organisation de toute la partie artistique de la fête.

A l'issue du Concert, le bal donné dans l'atrium du Casino somptueusement décoré a été des plus animés et s'est prolongé fort avant dans la nuit. L'illumination électrique tenait de la féerie et fait honneur à M. l'Ingénieur Cabirau qui en a dirigé l'installation.

Voici maintenant la liste des numéros gagnants à la tombola :

4.241	2.287	2.590	389	2.281	2.896	6.513	489
4.387	2.567	2.294	6.169	203	1.170	1.440	4.310
4.140	4.599	5.657	1.268	2.089	1.691	1.678	2.601
2.962	4.272	3.129	1.307	4.386	2.382	4.088	4.670
4.739	505	515	2.793	1.392	2.646	1.743	2.707
1.257	320	3.385	20	372	1.253	4.294	3.342
3.443	3.197	3.486	4.642	1.522	257	2.192	4.378
1.214	5.181	1.566	5.404	296	6.281	2.372	3.417
2.625	113	1.313	2.375	1.513	2.249	5.478	6.470
4.612	978	5.499	6.515	1.288	297	1.317	4.619
223	1.102	301	3.684	357	5.766	250	427
6.405	6.298	1.781	4.552	2.697	6.919	519	200
5.391	518	5.308	292	4.393	5.460	1.092	1.487
3.799	2.246	4.489	1.462	332	1.314	628	5.425
3.551	4.712	2.642	5.502	303	398	2.690	4.954
2.790	4.980	1.682	6.738	351	5.799	6.362	3.788
3.267	4.086	222	2.444	213	3.313	2.123	329
6.149	599	3.400	3.289	785	1.401	6.900	5.353
5.459	247	4.500	5.513	4.060	482	378	462
5.304	108	5.549	4.270	5.298	2.380	5.181	1.083
4.528	1.588	1.489	500	498	1.591	2.856	3.246
281	220	6.459	588	769	4.373	5.230	6.345
722	509	348	463	688	4.130	346	2.478
1.487	643	6.409	6.007	2.590	975	336	4.692
4.430	5.719	2.416	5.726	2.478			

En résumé, cette fête a obtenu un succès éclatant dont le mérite revient tout à la fois au Comité d'organisation et à l'Administration de la Société des Bains de Mer qui lui a prêté le plus généreux concours. Nous nous en félicitons pour la Colonie italienne si laborieuse et si estimée en ce pays.

M^{me} Olivier Ritt a reçu, pour le Bureau de Bienfaisance, la somme de six cents francs qui lui a été versée par M. Duretteste, directeur de l'Hôtel de Paris, comme don généreux d'un de ses clients qui tient à garder l'anonyme.

M^{me} Olivier Ritt s'est empressée de remercier au nom du Bureau de Bienfaisance et des malheureux.

S. G. M^r Theuret, évêque de Monaco, vient d'être nommé chanoine honoraire de la primatiale de Sens et des cathédrales de Nîmes, Quimper et Léon.

Nous apprenons avec plaisir que M. Georges Ritt, fils de S. Exc. M. le Gouverneur Général, et

Consul de France à Rio de Janeiro, vient d'être élevé sur place à la première classe de son grade.

Au dernier concert classique, on a fait fête au célèbre violoncelliste Hollman, qui a exécuté avec autant de science que de goût et de sonorité l'intéressant *concerto en ut mineur* de Noël Desjoyaux, puis une *aria* de Bach et la *Milenka* de Jean Blockx. Le public n'a pas non plus ménagé ses applaudissements à l'orchestre et à son chef éminent M. Léon Jehin, dans le 2^{me} tableau de *Parsifal*, cette admirable évocation mystique transportée au théâtre par le génial Wagner.

L'adjonction des chœurs ajoutait à cette impression saisissante.

Au programme citons encore la dramatique et puissante ouverture de *Moïna* (I. de Lara) ainsi que le *Rouet d'Omphale*, l'élégante composition de Saint-Saëns.

Toujours d'une très haute valeur littéraire, les conférences se succèdent au Palais des Beaux-Arts devant un public d'élite au premier rang duquel il faut nommer notre gracieuse Souveraine S. A. S. la Princesse Alice, désireuse de témoigner ainsi le vif intérêt qu'elle prend aux choses de l'art et des lettres.

Après les triomphales auditions de MM. Henry Bauër et Isidore de Lara, nous devons enregistrer le succès de M. Camille Mauclair dans son originale conférence sur les *Artistes de la névrose*, les Schumann, Chopin, Beaudelaire, Edgar Poe, Swinburne, etc., tous les poètes étranges dont le conférencier avait entrepris la réhabilitation morale.

Mentionnons également la conférence-lecture de M. Morand, l'un des poètes du livret de *Mes-saline*.

Après quelques paroles sur l'*Amour et le Bonheur*, M. Morand a donné au public la primeur de fragments d'une pièce nouvelle en vers, l'*Ile heureuse*, dont il est l'auteur. Cette jolie composition, d'un caractère féerique et symbolique, et où les beaux vers abondent, a été chaleureusement applaudie par l'assistance, présageant ainsi le succès de ce délicieux poème dramatique sur l'une des scènes qui ne manqueront pas de le représenter.

A son tour, et hier, M^{me} Thénard a vivement intéressé le public des matinées du palais des Beaux-Arts en parlant de la *Tradition dans l'Art et dans la Vie*. Cette causerie a été suivie de la première audition du *Sphinx*, poème de M. le vicomte Borelli, que M^{me} Thénard a déclamé avec accompagnement d'orgue tenu par M^{lle} Denise Taine, dont la virtuosité a été très appréciée.

Quoique le temps les ait un peu contrariées, les deux premières journées des courses données sur l'hippodrome du Var par la Société internationale du Trotting, ont été brillantes au point de vue hippique. Les principales épreuves ont été disputées par un lot nombreux de chevaux, et nul doute qu'aujourd'hui, avec le beau temps enfin

revenu, la troisième réunion n'obtienne un succès plus grand encore. En cette troisième journée, seront courus, entre autres épreuves, le « Grand Prix d'Amérique » et le « Prix Monte Carlo ». La série se terminera après-demain jeudi.

Dimanche soir, un banquet réunissait au Grand-Hôtel les membres de la Société médicale récemment fondée dans la Principauté en vue de resserrer les liens d'amitié et de solidarité du corps médical.

Des toasts ont été portés à Leurs Altesses Sérénissimes et à la prospérité de la nouvelle Société.

Dans son audience du 27 février dernier, le Tribunal Supérieur a condamné le nommé Nicolas-Alfred Delfeld, né à Florange (Moselle), le 6 juillet 1851, colporteur, sans domicile fixe, à six jours de prison et 16 francs d'amende, pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Le 1^{er} mars, le même Tribunal a prononcé les condamnations suivantes :

Jean-Baptiste Giovanini, né à Bosconero (Italie), le 2 février 1871, débitant de vins et liqueurs à Monaco, 16 francs d'amende, pour avoir exercé la profession de restaurateur sans autorisation.

François Salesi, né à Porto d'Enzio (Italie), le 4 octobre 1858, marchand de charbons à Menton, 25 francs d'amende, pour exercice d'une industrie sans autorisation.

Jeudi 8 Mars 1900, à 2 heures et demie

17^e CONCERT CLASSIQUE

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

sous la direction de M. Léon JEHIN

avec le concours de

M. Théodore DUBOIS, compositeur

directeur du Conservatoire National de Musique de Paris

et de M. SANTIAGO RIERA, pianiste

Symphonie en Si bémol (n^o 12)..... J. Haydn.
A. Largo, allegro vivace — B. Adagio — C. Minuetto, allegro — D. Finale, presto.

DEUXIÈME PARTIE, CONSACRÉE A L'AUDITION D'ŒUVRES DE

M. Théodore DUBOIS (sous sa direction)

Deuxième Concerto (pour piano et orchestre)... Th. Dubois.
Allegro — Adagio Allegro vivo scherzando — Finale allegro.

M. Santiago RIERA.

Deux pièces en forme de Canon..... Schumann.
(Orchestrées par Th. DUBOIS).

A. Andantino en mi majeur — B. Allegretto en si mineur.

Ouverture de Frithiof (légende Scandinave)... Th. Dubois.

Pièces pour piano..... Th. Dubois.

A. L'allée solitaire (des Poèmes Sylvestres).

B. Les Abeilles (des Poèmes Virgiliens).

C. Les Bûcherons (des Poèmes Sylvestres).

M. Santiago RIERA.

Première suite sur la Farandole (ballet de l'opéra)... Th. Dubois.

A. Les Tambourinaires — B. Sylvine — C. Farandole fantastique.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Le *Prix de Roquebrune* a réuni, mercredi dernier, 28 tireurs. La première place a été pour M. Vernon Barker, 17 sur 17, gagnant 1,130 fr.; M. Nikolenko, deuxième, 16 sur 17, gagne 420 fr.; M. Ginot, troisième, 11 sur 12, gagne 280 francs.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Roberts, Journu, Blake et Wilder.

Vendredi, le *Prix du Mont-Agel* a réuni 22 tireurs. Les première et deuxième places ont été partagées entre MM. Hérold Barker et Vernon Barker, 6 sur 6, qui partagent 1,335 francs; la troisième place a été gagnée par MM. Lip et Blake, 7 sur 9, qui partagent 220 francs.

Les autres poules ont été gagnées par MM. le comte de Robiano, Wilder et Robinson.

Samedi, le *Prix de la Condamine* a réuni 25 tireurs. Les première et deuxième places ont été gagnées par MM. le vicomte d'Hauterive et Demonts, 6 sur 6, qui partagent 1,437 francs; MM. de la Chevrière et Mackintosh, 6 sur 7, troisièmes, partagent 250 francs.

Les autres poules ont été gagnées par MM. le comte de Robiano, Roberts, Blake, comte de Dalmas, Robinson et R. Gourgaud.

Hier, le *Prix de Menton* a réuni 36 tireurs. Les première et deuxième places ont été partagées

entre MM. le comte de Robiano et le baron de Tavernost, 9 sur 9, qui ont reçu à eux deux 1,850 francs. La troisième place est échue à M. Blake, 8 sur 9, qui a gagné 360 francs.

Les autres poules ont été partagées entre MM. Moncorgé, Vernon Barker, Ginot et Van Heeckeren.

Quatrième Série

Mercredi 7 mars. — *Prix d'Eze*, 500 francs.

Vendredi 9 mars. — *Prix de la Turbie (handicap)*, 500 fr.

Lundi 12 mars. — *Prix de Laghet*, 500 francs.

La Vie Artistique

LA SAISON LYRIQUE A MONTE CARLO

OTELLO, drame lyrique en quatre actes de ARRIGO BOITO, musique de G. VERDI. — Distribution : Otello, M. Tamagno; Jago, M. Kaschmann; Cassio, M. Maini; Lodovico, M. Kromberg; Roderigo, M. Borie; Montano, M. Delorme; Un Araldo, M. Gabrielli; Desdemona, M^{me} Lafargue; Emilia, M^{me} Frigiotti.

Un succès de plus. Il faut donc louer sans réserve la direction du théâtre de Monte Carlo d'avoir eu l'idée de remonter *Otello*.

Verdi, on le sait, après avoir enrichi d'œuvres admirables, le patrimoine de l'art musical ancien, a donné, surtout avec ce magnifique opéra, ainsi qu'avec *Don Carlos*, *Aïda* et *Falstaff*, un nouveau joyau à ce qu'on pourrait appeler le répertoire classique moderne.

De même que l'immortel génie du célèbre dramaturge anglais sût animer d'un souffle profond de poésie et de vie dramatique le récit de Cintio Giraldu, le merveilleux compositeur italien, après tant d'années, nous représente sous une nouvelle forme de l'art et dans toute sa violence effrayante, le thème éternel de la jalousie.

Il n'est pas bien aisé de tracer ici, en quelques mots, un examen critique de la tragédie de Shakespeare. Bornons-nous seulement à reconnaître qu'elle incarne en Otello, la passion de la jalousie poussée jusqu'au crime; en Desdemona, l'innocence sacrifiée, en Jago, la méchanceté et l'envie.

La puissance des caractères, représentant des types philosophiquement taillés dans l'humanité vivante, forme de cette conception éminemment psychologique l'un des chefs-d'œuvre de l'art dramatique de tous les temps et de tous les peuples. Jago en est le pivot principal. On ne pourrait se figurer rien de plus pervers, de plus cynique et de plus sournois que cet être malfaisant, abominable, qui, pourtant, vit parmi les hommes, comme l'individu nuisible parmi les bêtes et les végétaux eux-mêmes.

Jago, c'est le fatal persécuteur par instinct, le calomniateur perfide. Il sait trouver toujours une insinuation ayant l'air de ne pas l'être. Lorsque Cassio est puni par Otello et que Desdemone intercède pour lui, Jago se borne à dire : *I like not that*, cela ne me plaît pas. Mais à la suite de cette simple observation que le traître souligne de demi-mots, de réticences et de hochements de tête, le More n'est plus maître de sa volonté; un soupçon cruel lui serre le cœur; il est déjà la proie du mauvais génie qui le tient, le tourmente et le pousse fatalement au crime d'abord, et, ensuite, au suicide qui lui est inspiré par le désespoir et le remords.

La suggestion se complète et met en délire Otello après la fausse révélation de Jago : *Era la notte, Cassio dormiva...*, et c'est l'orchestre, cette fois, qui souligne de sons interrompus et saccadés l'horrible insinuation.

Le poète — a écrit Wagner — prend de nombreux faits épars, tels que la raison les conçoit, des actions, des sentiments, des passions, et il les fait converger vers un seul point qui puisse faire naître l'émotion. La tâche du musicien, par contre, est de se saisir d'un tel point, d'un tel centre, pour partir de là et aller jusqu'au complet épanouissement de son contenu émotionnel.

Rien ne prouve mieux cette vérité que le livret de

M. Boito, poète délicat et grand compositeur lui-même; rien ne saurait mieux la confirmer que l'admirable partition de Verdi.

Dans le poème de l'illustre auteur de *Méphistophélès*, deux choses puissamment émouvantes nous empoignent : l'amour et la mort. Et, pourtant, que de péripéties autour de ces deux principaux éléments du drame, où la passion est atteinte et enveloppée par la haine! Ceci tue cela. L'amour enveloppe toute l'action, l'entraînant, la soulevant de son souffle irrésistible; puis il est hanté, vaincu par la jalousie, sinistre inspiratrice de l'anéantissement. Ce sentiment domine dans tout le drame, auquel n'est enlevé aucun détail, si ce n'est quelques changements demandés par les exigences de la scène lyrique. La partition y apporte le langage sublime de l'inspiration et de la fantaisie, qui définit et caractérise, par un art magistral, tous les personnages en leur imprimant une sorte d'effigie musicale les individualisant à souhait; et cela dans un style limpide dont l'éclat illumine de clartés inattendues les mystérieuses profondeurs du cœur humain, d'où, parfois, la vérité a tant de peine à se montrer.

Avons-nous besoin de répéter ici que le style de l'auteur de *Rigoletto*, de la *Traviata*, du *Trovatore*, du *Ballo in Maschera*, de la *Forza del Destino* et de tant d'autres charmants ouvrages se trouve indéniablement transformé dans ses dernières compositions, sans qu'il se soit produit pour cela la moindre altération dans son originalité.

Le génie de Verdi, progressant toujours, a toujours conservé le même sentiment, ardent et dramatique avant tout. Et ce n'est pas seulement par la science et par la profondeur des connaissances théâtrales qu'il excelle, mais encore par l'expression touchante, la vérité et l'émotion.

C'est une merveille que cette partition d'*Otello*, dans laquelle on reconnaît à chaque passage le caractère dominant d'une instrumentation parfaite. Et quel éclat, quelle accentuation d'un bout à l'autre de l'œuvre! Quoi de plus poétiquement harmonique que ce duo d'amour éperdu qui achève le premier acte? Rappelez-vous de la scène finale de cet acte, où Otello, sous l'empire d'un tel amour soupire :

Tale è il gaudio dell'anima, che temo,
temo che più non mi sarà concesso
quest'attimo divino
nell'ignoto avvenir del mio destino!

Et encore, quoi de plus saisissant et de plus tendre que ce serment du second acte :

E tu m'amavi per le mie sventure,
ed io t'amavo per la tua pietà!

La musique pourrait l'exprimer sans paroles. La mélodie du rêve de Cassio est exquise. Ravissant le trio ouvrant le troisième acte.

Il y a, d'ailleurs, dans toute l'orchestration des effets extraordinaires et puissants, où tour à tour s'anime la passion, s'allume la haine, se tourmente l'angoisse. L'âme du More traverse toutes les phases de l'enchantement d'abord et, ensuite, du désespoir qui lui fait dire :

Ora e per sempre addio, sante memorie;
addio, sublimi incanti del pensiero!

Dans le paroxysme de la colère, il en arrive aux cris féroces de vengeance : « *Sangue! Sangue! Sangue!* », lorsque l'œuvre infâme de Jago s'est accomplie.

On est empoigné, captivé, subjugué par les souffrances d'Otello, le sentant gémir, frissonner, s'élever, puis tomber sous le poids du remords qui l'accable.

Le quatrième acte, de toute beauté comme structure et comme mélodie, couronne cet immense chef-d'œuvre. On pleure à entendre l'*Ave Maria* et la *Chanson du saule*; et l'orchestre gémit encore avec Otello mourant désespéré, après avoir adressé son extrême adieu à celle qui fut son innocente victime :

E tu... come sei pallida! e stanca, e muta, e bella!

Enfin le thème du baiser, qui chantait le triomphe de l'amour au premier acte, reparait lent et sourd dans l'accentuation d'un rassérénement funèbre.

Les interprètes ont été fêtés par le public comme ils méritaient de l'être.

M. Tamagno, qui demeure toujours l'Otello incom-

parable dont la réputation se répand dans le monde entier, a été l'objet d'un enthousiasme sans précédent. La création de son rôle est vraiment merveilleuse de passion, de courage et de geste.

Il est inutile d'ajouter que le puissant ténor était en excellente compagnie. M^{me} Lafargue s'est montrée émouvante, surtout au quatrième acte, où l'on a sincèrement admiré l'accent délicieux de sa belle voix de soprano et son jeu de parfaite artiste. En un mot, elle a été adorable, et le meilleur hommage qu'il nous reste à lui offrir, après les chaudes ovations de la salle, c'est de lui dédier le vers célèbre d'Emile Augier :

« Elle est charmante, elle est charmante, elle est charmante ! »

M. Kaschmann incarne d'une manière unique le personnage de Jago, dont il a supérieurement représenté le type si difficile. Ce grand artiste a fait valoir comme toujours ses rares qualités de chanteur et de comédien, et l'auditoire, ravi par sa voix puissante, lui a décerné de longues ovations. Applaudi presque de scène en scène avec M. Tamagno et M^{me} Lafargue, il a été acclamé surtout après l'émouvant *Credo in un Dio crudel che m'ha creato*, au milieu de l'enthousiasme général.

Puis nous avons entendu encore avec un vif plaisir M. Maini sous les traits de Cassio, et nous avons réitéré notre part d'applaudissements pour le sympathique entourage qui se composait de M^{me} Frigiotti, fort bien placée dans le rôle d'Emilia, et de MM. Kromberg, Borie, Delorme et Gabrielli, tous dignes de l'admiration qu'on leur témoigne.

Les chœurs, toujours exemplaires d'ensemble et d'homogénéité ; l'orchestre... mais comment trouver des adjectifs élogieux pour ce qui est au-dessus de tout éloge ? On est encore sous le charme d'une interprétation impeccable.

La mise en scène est de tout point digne de ces fastes artistiques.

Fernand PLATY.

MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

La Thermosphère. — M. Emmanuel Aimé, secrétaire général de l'Aéro-Club, vient de donner, à la réunion de la Société de Navigation aérienne présidée par le Prince Roland Bonaparte, une conférence sur la Thermosphère dont il a étudié depuis longtemps la théorie et les applications possibles.

Après avoir rendu un juste hommage à l'immortel inventeur des ballons, en montrant que la Thermosphère n'est qu'un perfectionnement apporté à l'antique Montgolfière, grâce aux ressources modernes de l'industrie, le conférencier, a exposé les théorèmes de l'équilibre aérostatique qui ont pour corollaire la prolongation indéfinie des voyages aériens au moyen d'un dispositif très simple.

La Thermosphère est, en principe, un ballon complètement rempli d'hydrogène, fermé inférieurement par une soupape de sûreté et lesté de manière à ne pouvoir s'enlever par la seule puissance ascensionnelle de ce gaz. L'appoint d'une certaine quantité de vapeur fournie par un générateur disposé ad hoc dans la nacelle et amenée par un tube vers le centre de la Thermosphère est indispensable pour décider le départ et maintenir l'équilibre automatiquement.

La vapeur injectée élève de quelques degrés la température de l'hydrogène : elle le dilate en lui cédant une partie de sa chaleur de vaporisation et en augmente encore le volume de toute la place qu'elle occupe elle-même, en vertu de sa tension finale, dans le mélange saturé.

A mesure qu'elle se condense partiellement, elle va former un dépôt de rosée sur la surface intérieure de la Thermosphère.

— A noter en passant que la couche liquide bouche les pores capillaires de l'enveloppe vernie et lui assure une imperméabilité absolue. — L'eau de condensation ruisselle jusqu'à la partie inférieure de la Thermosphère d'où un tube la ramène au générateur sans aucune perte. Ainsi, tantôt vapeur, tantôt liquide, l'eau dans cet appareil circulaire parcourt un cycle fermé qui fait songer au cycle de Carnot. Elle a pour fonction de transporter à la Thermosphère, la chaleur dégagée par le brû-

leur à pétrole lampant et de faire varier le volume d'un système dont le poids (abstraction faite de la dépense relativement faible du combustible) demeure constant à toute altitude.

L'aéronaute peut à son gré, augmenter, modérer ou régler le débit de vapeur pour monter, descendre ou stationner à la hauteur qui lui convient, entre certaines limites, sans aucune perte de gaz jusqu'à complet épuisement du pétrole dont la provision est renouvelable à terre.

L'enveloppe souple et toujours flasque de la Thermosphère est animée d'un mouvement alternatif presque insensible aux yeux, correspondant à l'expansion de la masse gazeuse pendant la montée et à sa contraction pendant la descente, mouvement qui n'est pas sans analogie avec le jeu de la vessie natale du poisson.

Au point de vue mécanique, la Thermosphère est une véritable machine à vapeur réduite à sa plus simple expression, dans laquelle l'immense enveloppe qui reçoit la vapeur, se déplace sous sa pression et la ramène à l'état liquide, jouant tout à la fois le rôle de cylindre, de piston et de condenseur.

Maître de son équilibre, l'aéronaute peut choisir entre les courants aériens superposés, celui qui lui paraît le plus favorable.

Cette multitude de courants, coexistants sur une même verticale, est attestée par l'expérience : on sait en effet, que des ballons en nombre quelconque, lancés en même temps d'un même endroit, suivent toujours, si faible que soit la différence de leurs altitudes, des directions différentes, souvent très divergentes et parfois opposées. Le raisonnement d'ailleurs suffit à établir que pour peu qu'on admette l'existence simultanée de deux nappes d'air superposées et entraînées suivant des directions non parallèles — phénomène dont la simple observation des nuages et de la girouette dénonce la fréquence — l'aéronaute, en s'élevant de la nappe inférieure à la nappe supérieure doit traverser des couches atmosphériques qui, selon leur hauteur, participent plus ou moins au mouvement de la première ou de la seconde.

En changeant, à propos d'altitude et de courant, le pilote aérien est à même de courir les bordées et de louvoyer dans l'espace. Le vent devient ainsi, même au point de vue de la direction, son plus utile auxiliaire, et pour atteindre d'une façon précise, un but fixé d'avance, le faible secours d'un propulseur mécanique peut suffire.

Ce propulseur à bord de la Thermosphère est actionné par un léger moteur mis en dérivation par un branchement ingénieux, dans l'appareil circulaire précédemment décrit. La vapeur sert ainsi à deux fins, car après échappement, elle va achever de dépenser son énergie sous une autre forme, utilisant ses dernières calories, au profit de l'équilibre jusqu'à liquéfaction complète, sur les parois de la Thermosphère.

En résumé, la méthode nouvelle consiste à tirer adroitement du vent, tout le parti possible, en marchant avec lui, au lieu de marcher contre lui. M. Emmanuel Aimé s'est inspiré du principe de Bacon : « On ne triomphe de la nature qu'en obéissant à ses lois. »

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 25 Février au 4 Mars 1900

TORRE SALINE, b. Angelo-Padre, ital., c. De Dominici,	charbon.
BEAULIEU, yacht à vap. Aïda, fr., c. Sale,	sur lest.
CANNES, b. Monte-Carlo, fr., c. Magagnosc.	sable.
Id. b. Ville-de-Monaco, fr., c. Bianchy,	id.
Id. b. Louise, fr., c. Garel,	id.
Id. b. Virginie, fr., c. Brun,	id.
MENTON, yacht à vap. Sibylle, fr., c. Frainbaut,	sur lest.
CANNES, yacht à vap. Aries, angl., c. E. Hore,	id.
CETTE, br. goël. Charles-René, fr., c. Bosano.	vin.
AJACCIO, yacht à vapeur, Clémentina, angl., c. Jones,	sur lest.
MENTON, yacht à vap. Gabrielle, fr., c. Ricord,	id.

Départs du 25 Février au 4 Mars

BEAULIEU, yacht à vap. Aïda, fr., c. Sales,	sur lest.
CANNES, b. Monte-Carlo, fr., c. Magagnosc,	id.
Id. b. Ville-de-Monaco, fr., c. Bianchy,	id.
Id. b. Louise, fr., c. Garel,	id.
Id. b. Virginie, fr., c. Brun,	id.
MENTON, yacht à vap. Sibylle, fr., c. Frainbaut,	id.
CANNES, yacht à vap. Aries, angl., c. E. Hore,	id.
MENTON, yacht à vap. Gabrielle, fr., c. Ricord,	id.

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco sont convoqués en Assemblée Générale ordinaire, le **Mardi 3 Avril 1900**, à deux heures de relevée, au siège de la Société, à Monaco.

L'Assemblée Générale se compose de tous les propriétaires ou porteurs de deux cents actions de la Société, ou de l'équivalent en cinquièmes, ayant déposé leurs titres au siège social au moins huit jours avant la réunion de l'Assemblée.

La production de récépissés ou contrats de nantissement énoncés à l'article 35 des statuts équivaut à celle des titres eux-mêmes.

ORDRE DU JOUR :

Rapport du Conseil d'Administration sur l'Exercice 1899-1900.

Rapport des Commissaires.

Approbation des comptes, s'il y a lieu.

Fixation du dividende.

Résolutions diverses sur les propositions contenues dans le Rapport du Conseil d'Administration.

Etude de M^e Charles TOBON, huissier à Monaco
30, du Milieu, 30

VENTE SUR SAISIE

Le samedi 10 mars courant, à 2 heures de l'après-midi et jours suivants, au besoin, dans un magasin sis à Monaco, Rue Grimaldi, n° 34, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques de diverses marchandises et achalandage de marchand tailleur, consistant notamment en : draps, cheviottes, lainages, flanelle et doublure, boutons divers, galons, casquettes, confections, armoire vitrée, tables de travail, etc.

Au comptant, 5 % en sus pour frais d'enchères.

L'Huissier : Charles TOBON.

Etude de M^e VALENTIN, notaire à Monaco,
rue du Tribunal, 2.

VENTE AMIABLE ET AUX ENCHÈRES

Le lundi 19 Mars 1900, à 2 heures de l'après-midi, en l'étude et par le ministère de M^e VALENTIN, notaire, il sera procédé à la vente par adjudication amiable de :

L'HOTEL DE LA TERRASSE

situé à Monaco, quartier de Monte Carlo, boulevard des Moulins, élevé sur ce boulevard, d'un rez-de-chaussée, de deux étages et mansardes au-dessus, et au midi, sur sous-sol, de quatre étages et mansardes ; le tout occupant une superficie d'environ 745 mètres carrés.

Belle exposition, vue superbe.

Rapport annuel : 13,000 francs.

Mise à prix : 175,000 francs.

Pour tous renseignements s'adresser à M^e VALENTIN, notaire, dépositaire du cahier des charges.

Cabinet de M^e S. REYMOND, avocat à Monaco
Villa Delphine, à la Condamine

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE

Il sera procédé, le mardi vingt-sept mars courant, à neuf heures du matin, en l'audience des criées du Tribunal Supérieur de la Principauté de Monaco, séant au Palais de justice, à Monaco, au plus offrant et dernier enchérissseur, à l'adjudication

d'une Maison de rapport avec Terrain y attenant

située à Monaco, quartier de la Condamine, lieu dit Moneghetti, tenant du côté nord, à la dame Valenti, née Parodi ; du côté est, au sieur Louis Vatrican ; du côté

sud, à la dame Scorsoglio, née Parodi; du côté ouest, au chemin vicinal de Monaco à la Turbie et au sieur Adrien Parodi, élevée sur caves d'un rez-de-chaussée de trois étages et de mansardes; observation étant immédiatement faite que le troisième étage et les mansardes ne sont pas complètement achevés tant intérieurement qu'extérieurement. Une terrasse de deux mètres de largeur existe sur toute la longueur de la façade principale, entre la maison et le parapet de clôture, surmonté d'une grille et bordant le chemin. Elle figure sur la matrice cadastrale à la section B, numéro 467, pour une contenance de trois ares quatre-vingt-quinze centiares.

Cette maison, occupée par des locataires, est percée à l'ouest de trente et une ouvertures, et au nord, de vingt-trois. Les deux autres côtés n'ont aucune ouverture.

On y accède par le chemin vicinal de Monaco à la Turbie.

Cette maison a été saisie à la requête de monsieur Théophile BELLANDO DE CASTRO, propriétaire, notaire honoraire, demeurant à Monaco, ayant pour avocat M^e REYMOND, avocat à Monaco, villa Delphine, à la Condamine, sur le sieur Antoine PARODI, propriétaire, demeurant à Monaco.

Ladite adjudication aura lieu sur la mise à prix, fixée par le créancier poursuivant, de **vingt mille francs**, ci..... **20,000 fr.**

Il est déclaré conformément aux dispositions de l'article 603 du Code de procédure civile, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription d'hypothèques légales, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé à Monaco, par l'avocat poursuivant soussigné, le cinq mars mil neuf cent.

Signé : Suffren REYMOND.

Cabinet de M^e BARDOLET, avocat à Monaco
place d'Armes, maison Doda

**VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE
D'UNE MAISON DE RAPPORT**

sise à MONACO, au jardin de Millo, quartier de la Condamine
près du Marché

L'adjudication aura lieu le **Vendredi 30 Mars 1900**, à 9 heures du matin, à l'audience des criées du Tribunal Supérieur de la Principauté de Monaco, séant au Palais de Justice.

DÉSIGNATION :

L'immeuble mis en vente consiste en une maison située à Monaco, circonscription de la Condamine, lieu dit jardin de Millo, tenant : du côté nord, au sieur Bonaventure; du côté sud, à une rue innommée; du côté est, au sieur de Angelis; et du côté ouest, au sieur Ramelot ou à son acquéreur.

Cette maison est élevée sur caves, d'un rez-de-chaussée et de quatre étages; on y accède par un escalier de treize marches, avec portail en fer sur la rue innommée.

La façade à l'ouest est percée : au sous-sol, d'une ouverture avec grille; au rez-de-chaussée, de deux fenêtres, de quatre portes de logement et de la porte d'entrée au milieu, par laquelle on accède aux quatre étages et à chaque étage de six grandes et une petite fenêtres.

La façade nord est percée : au sous-sol, d'une ouverture avec grille; au rez-de-chaussée et à chaque étage, de trois fenêtres.

La façade au midi est percée de trois ouvertures, avec barreaux en fer au rez-de-chaussée et à chaque étage de trois fenêtres; aux deuxième et quatrième étages existent deux balcons; au troisième étage, un balcon au milieu.

La façade à l'est est percée de deux grandes baies ayant, l'une vingt et l'autre quatorze petites ouvertures.

Un passage cimenté de deux mètres de largeur existe devant la maison à l'ouest et au nord; dans la partie nord de ce passage se trouve un lavoir.

Ensemble, la propriété de vingt-quatre mètres carrés, vingt-cinq décimètres carrés et le droit de passage acquis par Rigoni de M. Lucien Ramelot par l'acte énoncé dans l'origine de propriété, le tout faisant aujourd'hui partie intégrante de la maison.

Ledit immeuble et ses dépendances figurent sur la matrice cadastrale de la Principauté de Monaco, sous

partie du n° 325 section B, pour une superficie totale de deux cent quatre-vingt-six mètres carrés, y compris les vingt-quatre mètres vingt-cinq décimètres carrés vendus par M. Lucien Ramelot.

Telle que la maison s'étend et comporte avec toutes ses aisances et dépendances, sans aucune exception ni réserve.

FAITS ET PROCÉDURE

L'immeuble en vente a été saisi à la requête du sieur F. Girard, banquier, demeurant à Salernes (Var), contre le sieur Louis Rigoni, entrepreneur de peinture et propriétaire demeurant à Monaco, suivant procès-verbal de M^e TOBON, huissier à Monaco, en date du cinq janvier mil neuf cent, enregistré, signifié à Rigoni et transcrit au bureau des hypothèques de Monaco le neuf janvier même mois, vol. 3, n° 17. Le poursuivant a élu domicile en le cabinet de M^e BARDOLET, avocat.

Le cahier des charges, contenant les charges, clauses et conditions de la vente a été dressé par M^e BARDOLET, avocat, et déposé, après enregistrement, au greffe du Tribunal Supérieur le vingt-trois janvier mil neuf cent.

MISE A PRIX :

Outre les clauses et conditions du cahier des charges, l'immeuble ci-dessus désigné sera exposé aux enchères sur la mise à prix de **cinquante mille francs**, offerte par le poursuivant, ci..... **50,000 fr.**

PURGE DES HYPOTHÈQUES LÉGALES

Il est ici déclaré à tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscriptions d'hypothèques légales, qu'ils devront, sous peine de déchéance, les faire inscrire avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé par l'avocat poursuivant soussigné, à Monaco, le deux mars mil neuf cent.

Enregistré. Signé : BARDOLET.

Etude de M^e VALENTIN, notaire à Monaco
2, rue du Tribunal, 2

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Suivant contrat passé devant M^e VALENTIN, notaire à Monaco, le sept février mil neuf cent, monsieur Charles UHÉ, banquier, demeurant ci-devant à Paris et actuellement à Monaco, ayant élu domicile en l'étude dudit M^e Valentin, a acquis de monsieur Marie-Ange CASANOVA, propriétaire, et de madame Marie Hortense BONNET, son épouse, demeurant ensemble à La Rose, près Marseille, ayant élu domicile en la même étude, une maison située à Monaco, quartier de Monte Carlo, galerie Charles III, soit le pavillon ouest et la première travée de cette galerie; la partie formant le pavillon est élevée sur sous-sol d'un rez-de-chaussée avec terrasse publique, d'un premier étage et mansardes au-dessus, et la partie comprenant la première travée de la galerie est élevée sur sous-sol d'un rez-de-chaussée et d'un étage, le tout occupant une superficie approximative de deux cent quatre-vingt mètres carrés, porté au plan cadastral sous partie des numéros 306 et 307, de la section D, et confinant au sud à l'avenue des Spélugues, au nord au jardin de l'hôtel Métropole, à l'est aux ayants droit de madame Fouilleroux et à l'ouest à l'avenue de la Madone.

Cette acquisition a eu lieu moyennant le prix principal de **deux cent mille francs**.

Une expédition dudit contrat de vente, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté, aujourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble sus désigné des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, à peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

Monaco, le six mars mil neuf cent.

Pour extrait : L. VALENTIN.

Madame veuve MARGUERITE SCIORELLI et sa famille remercient sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu s'associer à leur douleur en assistant aux obsèques de

Monsieur Louis SCIORELLI

leur époux et père, décédé à Monaco, le vendredi 2 mars 1900, à l'âge de 79 ans.

MAISON MODÈLE

M^{me} DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala
IMMEUBLE DU GRAND-HÔTEL

Médaille aux Expositions Universelles : Anvers, 1885; Paris, 1889

English spoken — Man spricht deutsch

La Maison Modèle est la plus ancienne de Monte Carlo; elle est renommée pour ses articles de luxe et d'utilité. La nombreuse et élégante clientèle qui l'honore de sa confiance trouvera un choix considérable de nouveautés vendues à des prix défiant toute confiance.

Articles de Paris, jouets, maroquinerie, papeterie, photographies, souvenirs du pays, fournitures de bureau, roulettes et tapis, articles de voyage, ombrelles, parapluies, cannes.

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIQ MOEHR

EAU, PÂTE ET POUDRES DENTIFRICES

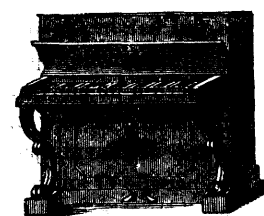
Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

MONTE CARLO, boulevard Peirera, MONTE CARLO



PIANOS NEUFS, de toutes marques, payables en **3 ans**, à partir de **25 fr. par mois**.

Alexandre KUNZ

Fournisseur de S. A. S. M^{te} le Prince de Monaco et du Casino de Monte Carlo

Monte Carlo, boulevard des Moulins, maison Jungmann
Succursale à la Condamine : 15, rue Louis

Imprimerie de Monaco — 1900

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Février-Mars	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. mat.	mid.	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	mid.	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
26	761.	59.	58.	58.	58.	14.	17.	15.	13.	13.	77	S.-O. très fort	Nuageux un peu de pluie		
27	57.	56.5	56.	56.5	56.7	16.	18.5	15.	14.	13.	79	N.-E. léger	Beau		
28	55.6	55.2	54.	53.8	54.	15.5	17.5	16.	14.	13.5	81	—	Variable		
1	52.	51.5	50.	49.5	49.6	14.	17.	16.	13.5	12.8	78	—	Beau		
2	49.8	51.	51.5	52.5	53.5	10.	9.5	9.	8.	8.	82	—	Nuageux pluie		
3	57.	56.7	55.8	55.6	54.8	10.	11.5	11.	9.	8.	80	S.-O. léger	Beau		
4	49.	47.5	46.	46.2	46.3	9.	12.5	12.	9.5	9.	77	S.-O. léger, N.-E. fort.	Variable, pluie et neige le soir		
DATES						26	27	28	1	2	3	4			
TEMPÉRATURES EXTRÊMES						Maxima	17.	19.	18.	18.	12.	12.	13.5	Pluie tombée : 7 ^{mm}	
						Minima	13.	12.	12.	12.	8.	7.3	6.		